CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E182690** **VALABLE JUSQU'AU** **01/02/2027**

ÉDITÉ LE 26/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/06/2018

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 840 182 968 R.C.S

Siret : 840 182 968 00023

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 5003746

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP K61321W 1244001/ 001 656496/2

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP K61321W 1244001/ 001 656496/2

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/01/2026

Raison sociale : QUEVAREC CARRELAGE

575 RUE DU TUMULUS
ZA DE KEREBARS
29820 GUILERS

Téléphone : 02 98 07 50 90 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
QUEVAREC QUENTIN CO-GÉRANT / QUEVAREC VALENTIN CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : administratif@quevarec.com

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 848 100 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	18	16/01/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/01/2026 16:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.